



# CSFC - ÎLE DE FRANCE

## Bulletin d'adhésion pour l'année 2010

Nom : ..... Prénom : .....

Société ou nom Cial : ..... Code NAF : .....

Domaines d'intervention : .....

Adresse :  professionnelle  privée

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Portable : ..... E-mail : .....

Je suis professionnel de la formation et demande à adhérer à la CSFC Île de France.  
La cotisation pour l'année 2010 s'élève à :

- ☞ Membre actif : renouvellement cotisation 2010 : 152,00 €
- ☞ Nouvel adhérent 2010 : 182,50 € (dont frais de dossier 30,50 €)

### Joindre au présent bulletin :

- ☞ Un chèque à l'ordre de CSFC Île de France d'un montant de
- ☞ La Charte Déontologique signée (*nouveaux adhérents*)
- ☞ 1 photo d'identité récente

☞ Le montant de la cotisation inclut une somme de 7,62 € au titre du contrat collectif d'assurance décès souscrit auprès d'UNI-Mutualité ouvrant droit à un capital de 11.400 € aux ayants-droit en cas de décès accidentel durant l'exercice de l'activité professionnelle du souscripteur.

☞ Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous pouvez obtenir la communication ou demander la modification des informations vous concernant dans le fichier des adhérents de la CSFC-IDF en vous adressant au Secrétaire Général.

☞ Je souhaite figurer dans les annuaires de la CSFC : Oui - Non

Date et signature

Documents à retourner à CSFC Ile de France à l'adresse ci-dessous



## Charte Qualité Professionnelle.

Le Formateur-Consultant, membre de la CSFC :

- Fait preuve de rigueur et de savoir-faire dans tous ses actes professionnels.
- Consacre le temps et les moyens nécessaires à sa formation et à son perfectionnement et procède de la même manière pour ses collaborateurs.
- Se donne les moyens de mener avec pertinence les phases de l'ingénierie de formation :
  - maîtrise l'analyse de la demande
  - cerne les objectifs de l'entreprise
  - détecte les besoins des personnes à former
  - conçoit et/ou applique le cahier des charges
  - vérifie la validité des acquis
- Est capable d'effectuer un audit et un diagnostic dans sa spécialité en établissant les recommandations qui s'imposent.
- Tient compte des normes en vigueur.
- Maîtrise un éventail de méthodes et moyens pédagogiques pour le développement de son activité, notamment ceux qui favorisent l'interactivité.
- Conçoit ou choisit des supports pédagogiques adéquats.
- Cite ses sources, respecte la propriété intellectuelle.
- Refuse les missions pour lesquelles il lui est impossible de respecter les principes de la CHARTE DEONTOLOGIQUE et de la CHARTE QUALITE PROFESSIONNELLE.



## Charte Déontologique.

- **ETHIQUE** : Exerce son activité en étant responsable et indépendant dans le respect des valeurs et usages de la profession.
- **LEGISLATION** : Connaît et respecte la législation en vigueur.
- **MISSION** : Accepte seulement les missions qui entrent dans son champ de compétences et qu'il est capable d'assurer avec professionnalisme.
- **RESPONSABILITE** : Assume, outre sa responsabilité personnelle, celle des co-traitants et collaborateurs.
- **EFFICACITE** : Elabore des actions qui tiennent compte des contraintes socio-économiques, des besoins des clients, et de l'atteinte des objectifs.
- **EVALUATION** : Fait évaluer ses actions en fonction des modalités contractuelles, intègre les observations des acteurs concernés, en remet la synthèse au client.
- **CONFIDENTIALITE** : Applique la règle absolue du secret professionnel dans le cadre de sa mission.
- **FACTURATION** : Veille à établir le juste rapport qualité prix de sa prestation.
- **ARBITRAGE** : En cas de différend, s'efforce de rechercher une solution amiable et propose si nécessaire un arbitrage par la Chambre Syndicale.
- **SOLIDARITE** : Fait preuve de solidarité, coopère avec ses collègues et facilite leur intégration dans la profession.
- **IMAGE DE MARQUE** : Donne une image valorisante de la profession.
- **RAYONNEMENT** : Participe au développement de la notoriété de la C.S.F.C et fait connaître et respecter les principes de la CHARTE DEONTOLOGIQUE et de la CHARTE QUALITE PROFESSIONNELLE DU FORMATEUR ET CONSEIL EN FORMATION.